

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2016201715350

Session / zitting :

20162017 (SO)

20162017 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 16/03/2017

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
12 M. Landsverdediging, belast met Ambtenarenzaken M. Défense, chargé de la Fonction publique	1105	24/04/2017

Les dépenses de Défense de la Belgique.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) demande à ses membres de contribuer dans leurs dépenses de Défense à hauteur de 2 % du produit intérieur brut (PIB). La Belgique, dans les dernières statistiques, consacre 0,91 % de son PIB auxdites dépenses.

Comparé aux autres années, le pourcentage reste sensiblement similaire même s'il est en baisse constante depuis 2009. Pour l'ensemble de l'OTAN en Europe, les dépenses de Défense en part de PIB réel représentent 1,47 % contre 3,36 % pour l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada).

Le contexte sécuritaire actuel et la pression des États-Unis et de leur président nouvellement élu pour une plus grande participation et un plus grand investissement dans les dépenses de Défense soulèvent la question des dépenses de Défense de la Belgique.

1. Est-il possible pour la Belgique d'atteindre les 2 % du PIB, comme souhaité par l'OTAN? Dans l'affirmative, sur quelle période cela serait-ce possible? Quel est le détail des dépenses envisagées?
2. Quelle est la position de la Belgique sur la question des dépenses de Défense? Est-ce, selon vous, un facteur suffisant pour estimer la puissance d'une armée? Dans la négative, quels défauts lui trouvez-vous?
3. Quelles sont les participations directes et indirectes de la Défense? Ces dernières compensent-elles le faible pourcentage du PIB des dépenses de Défense?
4. Quelle est la vision des autres pays et de l'OTAN sur la participation belge à ladite organisation?

Antwoord op de schriftelijke parlementaire vraag Nr 1105 van 16 maart 2017 van mevrouw de Volksvertegenwoordiger Katrin JADIN betreffende de defensieuitgaven van België.

Réponse à la question parlementaire écrite N° 1105 datée du 16 maart 2017 de madame la Députée Barbara PAS concernant les dépenses de défense de la Belgique.

Het geachte Lid gelieve hierna het antwoord te willen vinden op de door haar gestelde vragen.

L'honorable Membre est priée de trouver ci-après la réponse à ses questions.

1. De regering heeft in juni vorig jaar beslist om 9,4 miljard euro te investeren in militair materieel. De strategische visie bevat een planning voor een verhoging van de militaire uitgaven om 1,3% van het BBP te bereiken tegen 2030. 200 miljoen werden reeds vrijgemaakt in deze legislatuur om de meest dringende behoeften van Defensie te voldoen. Het is duidelijk dat de meeste van onze geallieerden menen dat België meer moet doen. Dit moet besproken worden in de regering en is geen beslissing van de minister van Defensie alleen. Het volstaat niet naar de Verenigde Staten te kijken maar in de eerste plaats naar de Europese landen, onze bureaus, wetende dat België bovendien het gastland is van meerdere internationale instellingen en dat dit ook verantwoordelijkheden inhoudt.

1. Au mois de juin de l'année dernière, le gouvernement a décidé d'investir 9,4 milliards d'euros en matériel militaire. La vision stratégique comporte une planification visant une augmentation des dépenses militaires pour atteindre 1,3% du PIB en 2030. 200 millions ont déjà été libérés sous cette législature afin de répondre aux besoins les plus urgents de la Défense. Il est clair que la plupart de nos alliés sont convaincus que la Belgique doit en faire plus. Ceci doit être discuté au sein du gouvernement, ce n'est pas une décision du seul ministre de la Défense. Il ne suffit pas de regarder vers les Etats-Unis mais il faut en premier lieu se tourner vers les pays européens, nos voisins, sachant qu'en plus la Belgique est le pays hôte de plusieurs institutions internationales et a donc aussi des responsabilités à ce propos.

2. België heeft op de tops van Cardiff (2014) en Warschau (2016) de Defence Investment Pledge onderschreven. Deze Pledge gaat over meer dan enkel 2% BBP defensie uitgaven. Het gaat ook over 20% investeringen, het invullen door elke lidstaat van de door het Nato Defence Planning Process toegewezen capacitaire targets en operationele inzet.

2. Lors des sommets de Cardiff (2014) et de Varsovie (2016), la Belgique a souscrit au Defence Investment Pledge. Ce Pledge ne concerne pas uniquement les 2% du PIB. Il s'agit aussi d'investissements à raison de 20% du budget et de la réalisation pour chaque nation membre des buts capacitaires et de l'engagement opérationnel définis par le Nato Defence Planning Process.

De financiële parameter alleen is zeker en vast onvoldoende om de slagkracht van een leger te meten, maar ze is anderzijds wel een krachtige indicator om af te meten of een bevolking aan haar leger voldoende financiële ruimte geeft om haar externe verdediging op een kwaliteitsvolle manier te garanderen.

Il est clair que le paramètre financier ne suffit pas pour mesurer la puissance d'une armée, mais on ne peut pas nier que c'est un indicateur fort permettant de vérifier si la population donne suffisamment de moyens à son armée pour garantir une défense externe de qualité.

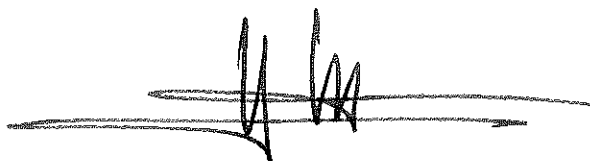
De Belgische Defensie slaagt er al vele jaren in om met de weinige budgettaire middelen waarover het beschikt een uitstekende operationele output te presenteren. Maar dit heeft zijn limieten. Als het groot materieel niet op tijd vervangen wordt, zal de operationele inzet van Defensie stoppen.

Depuis plusieurs années, la Défense réussit à présenter un output opérationnel excellent avec le peu de moyens dont elle dispose. Mais il y a des limites. Si le gros matériel n'est pas remplacé à temps, l'engagement opérationnel de la Défense s'arrêtera.

3. De operaties worden gepresenteerd en periodiek toegelicht in de parlementaire commissie opvolging operaties. Deze commissie vergadert achter gesloten deuren.

3. Les opérations sont présentées et expliquées périodiquement à la commission parlementaire sur le suivi des opérations. Cette commission se réunit à huis clos.

4. De Belgische operationele inzet wordt door onze partners gewaardeerd. Het is de bedoeling om deze waardering ook in de toekomst verder te kunnen behouden.
4. L'engagement opérationnel belge est apprécié par nos partenaires. Le but est de pouvoir conserver cette appréciation dans le futur.

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and horizontal lines, positioned above a horizontal line.

Steven VANDEPUT